



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102310

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/2007

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/03/2024
100 000

Raison sociale : TRISTAN MINEAU

16 RUE DU DÉPARTEMENT
79110 CHEF BOUTONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 494 195 274

Téléphone : 05 49 29 59 57

Fax :

Portable : 06 89 54 73 78

Siret : 494 195 274 00019

Site Internet :

Code NACE : 4321A

E-mail : tristan.mineau@orange.fr

Numéro caisse de congés payés : 5421154

Responsabilité légale :
MINEAU TRISTAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301719960

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301719960

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/04/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/02/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.